

Mettre fin à l'intimidation et au harcèlement sexuel

Contenus/objectifs:

L'intimidation et le harcèlement sexuel sont un risque à prendre au sérieux tant pour les personnes concernées que pour l'entreprise: les victimes d'intimidation et de harcèlement sexuel sont plus souvent malades, le climat de travail est pollué, la productivité baisse et des frais élevés sont engendrés.

Le fait est également que les dirigeants ont des obligations de diligence vis-à-vis de leurs collaborateurs. Celles-ci comprennent également l'obligation de protéger les collaborateurs contre l'intimidation et le harcèlement sexuel et d'intervenir en cas d'incidents concrets. Mais quelle est la bonne méthode pour intervenir ou, encore mieux, pour prendre des précautions et ainsi satisfaire aux obligations légales en tant qu'employeur?

Dans cette rencontre destinée aux dirigeants, les participants découvrent:

- ce qu'il faut entendre par intimidation et harcèlement sexuel en matière de droit du travail, comment les détecter et dans quel cadre juridique les dirigeants ont une marge de manœuvre pour soutenir les personnes concernées, mais également quelles sont les limites.
- quelles mesures les dirigeants peuvent-ils prendre en personne pour prévenir l'intimidation et le harcèlement sexuel dans leur champ de responsabilité, comment ils soutiennent concrètement les personnes concernées et quelles sont, dans les deux cas, les étapes et procédures élémentaires.
- comment ils peuvent se protéger eux-mêmes, car les dirigeants sont eux aussi souvent victimes d'intimidation et de harcèlement sexuel, sachant que l'accent

est mis sur les techniques communicationnelles qui montrent comment se prémunir avec succès.

Orateur:

Psychologue avec plusieurs années d'expérience professionnelle en tant que formateur et consultant.

Durée:

Lunch Session 1 h: théorie
Workshop 2 h: théorie & pratique
Training 4 h: théorie & pratique approfondie

Tarifs:

Lunch Session	1 h	€ 500.-
Workshop	2 h	€ 800.-
Training	4 h	€ 1'050.-

Les prix comprennent la préparation et les documents mis à disposition. Les frais de déplacement et le temps de déplacement sont facturés en sus au tarif forfaitaire de € 150.- par intervention.

Public cible:

Managers

Infrastructure:

Les séminaires se déroulent dans des salles de formation appropriées dans vos locaux.

Contact:

ICAS France SASU
14 avenue de l'Opéra
75001 Paris
Tél.: +33 1 75 85 01 61
Email: info@icas-france.com
Web: www.icas-france.com